

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00415
Numéro SIREN : 442 964 342
Nom ou dénomination : BEMIS FRANCE HOLDINGS SAS

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000412

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	5 378 840	5 048 147	330 693	330 693
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 378 840	5 048 147	330 693	330 693
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	797 924		797 924	797 924
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	14 033		14 033	18 950
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 000		10 000	
ACTIF CIRCULANT	821 957		821 957	816 874
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 200 797	5 048 147	1 152 650	1 147 567

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 2 398 330)	2 398 330	2 398 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 899	4 899
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-1 292 700	-1 269 616
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-21 368	-23 084
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 089 162	1 110 530
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 614	8 809
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 646	7 000
Dettes fiscales et sociales	21 228	21 228
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	63 488	37 037
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 152 650	1 147 567

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			22 017	15 048
Impôts, taxes et versements assimilés			5 121	2 183
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			27 138	17 231
RESULTAT D'EXPLOITATION			-27 138	-17 231
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			80	3
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			80	3
RESULTAT FINANCIER			-80	-3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-27 218	-17 234

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 850	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 850	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 850
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 850
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 850	-5 850
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	5 850	
TOTAL DES CHARGES	27 218	23 084
BENEFICE OU PERTE	-21 368	-23 084

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
EN DATE DU 23 JANVIER 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre

Le 23 janvier à huit heures,

Les associés de la Société

- La société **AMCOR PLC**, société de droit Jersiaise, dont le siège social est sis 3ème étage, 44 Esplanade, St Helier, JE 4 9WG, Jersey ; et
- La société **AMCOR FLEXIBLES VALKEAKOSKI OY**, société de droit finlandais, dont le siège social est sis Teollisuustie 1, Valkeakoski, 37600, Finlande et dont le numéro unique d'identification est 1749627-6.

ci-après dénommés les « **Associés** » :

se sont réunis en assemblée générale ordinaire (ci-après **l'Assemblée**) au siège social de la Société sur convocation verbale de la Présidente de la Société.

Madame Elena Borodina préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société (la « **Présidente** »)

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement notifiée des présentes décisions, est absente et excusée

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- des statuts de la Société,
- des Etats financiers comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- ainsi que de tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ;

L'Assemblée a pris les décisions qui suivent portant sur l'ordre du jour suivant :

- Purge des irrégularités
- Examen et approbation des comptes sociaux, et du Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des charges non déductibles et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ; décision à prendre en application de l'article 225-248 sur renvoi de l'article L. 227-10 du Code de Commerce
- Conventions de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

- Purge des irrégularités -

L'Assemblée, après avoir rappelé que l'article 21 des statuts prévoit une consultation de la collectivité des associés au moins une fois par an, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social pour approuver les comptes de cet exercice,

prend acte que la présente assemblée intervient dans un délai supérieur à six (6) mois suivant la date de clôture de l'exercice social dont les comptes sont soumis à l'examen des associés,

L'Assemblée et chacun des Associés **relèvent** la Présidente de la Société de toute faute quant à la tenue tardive de l'approbation des comptes annuels.

Plus généralement, **renoncent** à se prévaloir de toute irrégularité affectant la présente réunion, chacun des Associés reconnaissant avoir pu exercer le droit d'information qui leur est reconnu par la loi, les règlements et les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

- Examen et approbation des comptes sociaux et du Rapport du Commissaire aux Comptes portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des charges non déductibles et quitus au Président -

Les Associés, après avoir pris connaissance du Rapport du Commissaire aux Comptes relatant l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et sur les comptes arrêtés à cette date ;

Approuvent dans toutes leurs parties les comptes et le bilan tels qu'ils leurs ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

En conséquence, les Associés **donnent quitus entier et sans réserve** aux Dirigeants pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les Associés **prennent acte** que les comptes de la Société clos au 31 décembre 2022 ne font apparaître aucune dépense ou charge non déductible visées par l'article 39.4 du même Code et qu'aucun impôt supplémentaire n'a été effectivement supporté à ce titre et que les amortissements excédentaires visés à ce même alinéa 4 s'élèvent à 0 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME DECISION

-Affectation du résultat ; Décision à prendre en application de l'article 225-248 sur renvoi de l'article L. 227-10 du Code de Commerce -

Les Associés, constatent que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître une perte de vingt-et-un mille et trois-cent soixante-sept euros (21 367 €).

Les Associés **décident** d'affecter ce montant au compte « Report à nouveau » dont le solde sera porté de (1 314 066) €.

Compte tenu de cette imputation, les capitaux propres de la Société seront de 1 089 162 euros.

Les Associés, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, et agissant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, **prennent acte** qu'ils devront se réunir dans un délai de quatre (4) mois à compter de la présente Assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts (CGI), il est déclaré qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Ces résolutions, mise aux voix, sont **adoptées** à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

-Conventions de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce-

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, les Associés prennent acte qu'aucune convention dite "réglementée" qui nécessiterait d'être mentionné dans le registre des décisions de la Société, n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité

CINQUIEME DECISION

- Pouvoir pour les formalités -

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs à Citco France SARL et ses employés Madame Madeleine Coulter ou Monsieur Mouhamed Barro ou Citco (Mauritius) Limited et ses employés Monsieur Neelesh Ramdewor ou Monsieur Yan Koonjoobeeharry ou à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.



Elena Borodina (Jan 23, 2024 09:14 GMT)

Elena Borodina
Présidente de la Société

BEMIS FRANCE HOLDINGS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux Associés

BEMIS FRANCE HOLDINGS

La Hune Coworking
154, rue Victor Hugo
76054 Le Havre Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BEMIS FRANCE HOLDINGS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 janvier 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit




Thierry Charron

Bemis France Holdings

154 Rue Victor Hugo

76600 HAVRE

Comptes au 31/12/2022



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	5 378 840	5 048 147	330 693	330 693
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 378 840	5 048 147	330 693	330 693
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	797 924		797 924	797 924
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	14 033		14 033	18 950
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 000		10 000	
ACTIF CIRCULANT	821 957		821 957	816 874
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 200 797	5 048 147	1 152 650	1 147 567

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 2 398 330)	2 398 330	2 398 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 899	4 899
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-1 292 700	-1 269 616
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-21 368	-23 084
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 089 162	1 110 530
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 614	8 809
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 646	7 000
Dettes fiscales et sociales	21 228	21 228
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	63 488	37 037
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 152 650	1 147 567

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			22 017	15 048
Impôts, taxes et versements assimilés			5 121	2 183
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			27 138	17 231
RESULTAT D'EXPLOITATION			-27 138	-17 231
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			80	3
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			80	3
RESULTAT FINANCIER			-80	-3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-27 218	-17 234

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 850	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 850	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 850
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 850
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 850	-5 850
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	5 850	
TOTAL DES CHARGES	27 218	23 084
BENEFICE OU PERTE	-21 368	-23 084

Faits marquants

Néant.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

UTILISATION D' ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin 2022, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels,
- l'évaluation de la valorisation des titres de participation.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
		Dont composants	
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		5 378 840	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 378 840	
TOTAL GENERAL		5 378 840	

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			5 378 840	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			5 378 840	
TOTAL GENERAL			5 378 840	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agenc., aménag. Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	5 048 147			5 048 147
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	5 048 147			5 048 147
TOTAL GENERAL	5 048 147			5 048 147
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	21 228	21 228	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	776 696	776 696	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	10 000	10 000	
TOTAL GENERAL	807 924	807 924	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	25 614	25 614		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 646	16 646		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	21 228	21 228		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	63 488	63 488		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

	31/12/2022			Variation nette	31/12/2021		
	Brut	Dépréciat.	Net		Brut	Dépréciat.	Net
Valeurs mobilières de placement							
Comptes bancaires et autres disponibilités	(11 581)		(11 581)	(21 722)	10 141		10 141
Dettes financières à moins d'un an							
Compte courant de trésorerie							
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(11 581)		(11 581)	(21 722)	10 141		10 141

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
44870000	Other Receivables		-21 228,00	21 228,00
TOTAL AUTRES CREANCES			-21 228,00	21 228,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR			-21 228,00	21 228,00

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	239 833			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

	Au 31/12/2021	Variation de capital	Affectation du résultat 31/12/2021	Résultat de l'exercice	Autres variations	Au 31/12/2022
Capital social	2 398 330					2 398 330
Prime d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	4 899					4 899
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	(1 269 616)		(23 084)			(1 292 699)
Résultat de l'exercice	(23 084)		23 084	(21 368)		(21 368)
Subvention réglementées						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 110 529			(21 368)		1 089 162

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40815000	Prov FNP	3 196,20	7 000,00	-3 803,80
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		3 196,20	7 000,00	-3 803,80
TOTAL CHARGES A PAYER		3 196,20	7 000,00	-3 803,80

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes <i>émetteur filiales</i>	3 000	3 300	100,00	100,00
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes <i>émetteur filiales</i>				
SOUS-TOTAL	3 000	3 300	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	3 000	3 300	100,00	100,00

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
A - Filiales françaises					
Ancor Flexible Distribution France 154 rue Victor Hugo 76054 LE HAVRE CEDEX	436 500 2 856 433	100	5 378 840 330 693		23 665 264 1 389 391
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
B - Filiales étrangères					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
C - Filiales non reprises					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Continuité d'exploitation

Bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social, il y a une absence de risque quant à la continuité d'exploitation car le groupe s'est engagé à apporter son soutien financier, matériel et humain à la société.

Identité des sociétés consolidantes

Selon le règlement de l'ANC2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC2014-03, l'article du FCG833-2/9 modifié précise :

La société Bémis France Holdings SAS est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société Amcor Plc, société de droit anglais dont le siège est à Bristol, UK

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus aux coordonnées postales suivantes :

83 Tower Road North

Warmley, Bristol BS30 8XP

United Kingdom

Intégration fiscale

La société Bémis France Holdings SAS a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale Amcor Flexible Distribution France SAS qu'elle détient directement à plus de 95 %.

Cette convention est entrée en vigueur pour la première fois le 01/01/2014, a été signée dans le cadre de l'option prise par Bémis France Holdings SAS pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Au 31/12/2022, la société a comptabilisé une charge d'impôt d'un montant de 0 EUR.

Néant.